

République Française

Département de l'Aveyron

Extrait du Registre

Des Délibérations du Conseil

De la communauté de communes Monts, Rance et Rougier

Nombre de membres
Afférents Conseil Communautaire : 38
En exercice : 38
Qui ont pris part à la délibération : 38

Date de convocation : 16/04/2026

Séance du 23 avril 2026

L'an deux mille vingt-six et le vingt-trois du mois d'avril à 20h30, le Conseil Communautaire régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à la salle des fêtes de Belmont-sur-Rance, sous la présidence de Monsieur Cyril TOUZET, Président.

Présents : Eloi ALBET, Monique ALIÈS, Jean-Louis CABANES, Yves CASTAN, Claude CHIBAUDEL, Franck COUDERC, Claire DEVIC, Michelle FONTANILLES, Philippe GIGANON, Eric HOULÈS, Jacqueline LAVABRE, Eva LE CHARPENTIER, Jean-François MAJOREL, Pierrette MENRAS-COT, Jean-Marc NEGRE, Adrienne PERRIER, Xavier PUECH, Vanessa RAMBIER, Viviane RAMONDENC, Nathalie RICARD, Patrick RIVEMALE, Patrick ROQUES, Philippe ROQUES, Jean-Philippe SABATHIER, André SERIN, Serge SPATARO, Jean-Claude TOUREL, Cyril TOUZET, Bernard VIALA, Patrice VIALA

En tant que délégué suppléant, était présent : Francis CULIÉ, Julien ESPITALIER, Christophe GARENC, Jean-Pierre MOULS, Benoît NOUVEL, Michel SIMONIN

Excusés ayant donné un pouvoir : Sylvie BARDY à Monique ALIÈS, David MAURY à Patrick ROQUES

Pierrette MENRAS - COT est désignée secrétaire de séance

N°20260423_070

Objet : Désignation des représentants pour siéger à la Section Départementale du Comité Régional de l'Habitat et l'Hébergement (SDCRHH)

Les politiques de l'Habitat sont au carrefour d'enjeux majeurs, territoriaux et sociétaux : offre de logement, qualité de vie, adaptation au vieillissement et au handicap, transition écologique, sobriété foncière, mixité sociale, attractivité,

Afin de partager une lecture commune de la situation et identifier les défis à relever collectivement, le Département et l'État initient l'élaboration d'un Plan Départemental de l'Habitat (PDH). Une telle démarche repose sur une large concertation des acteurs et doit être l'occasion d'instaurer une dynamique partenariale pérenne.

À ces fins, la Section Départementale du Comité Régional de l'Habitat et de l'Hébergement sera créée. Elle accompagnera l'ensemble de la démarche et sera amenée à se prononcer à chacune de ses grandes étapes. Cette section est composée de trois collèges :

- Le collège des collectivités et de leurs groupements ;
- Le collège des acteurs professionnels gestionnaires ;
- Le collège des représentants d'organismes associatifs.

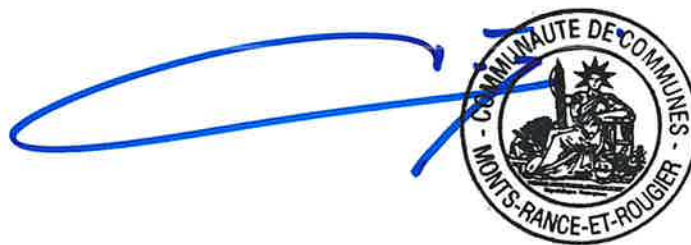
Considérant le renouvellement du Conseil Communautaire, il convient aujourd'hui de procéder à la désignation des représentants de la Communauté de Communes au sein de la Section Départementale du Comité Régional de l'Habitat et l'Hébergement (SDCRHH),

Le Président propose donc au Conseil Communautaire de désigner les représentants de la Communauté de Communes au sein de cette instance,

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité, désigne comme représentants de la Communauté de Communes Monts, Rance et Rougier à la Section Départementale du Comité Régional de l'Habitat et l'Hébergement (SDCRHH) :

- **DÉSIGNE** Monsieur Patrick RIVEMALE, comme délégué titulaire,
- **DÉSIGNE** Madame Michelle FONTANILLES, comme déléguée suppléante,
- **AUTORISE** Monsieur le Président à accomplir tout acte nécessaire à l'exécution de la présente délibération.

*Ainsi fait et délibéré, les jours, mois et an susdits.
Pour extrait conforme,
Le Président,
Cyril TOUZET*



Délais et voie de recours : conformément aux dispositions du code de Justice Administrative, cette délibération peut faire l'objet d'un recours contentieux devant le Tribunal administratif de Toulouse 68, rue Raymond IV BP 7007 31068 TOULOUSE cedex 7 dans un délai de deux mois à compter de sa publication.

Un recours gracieux peut également être exercé, durant le délai de recours contentieux, auprès de la « Communauté de Communes Monts, Rance et Rougier » : ce recours gracieux interrompra le délai de recours contentieux qui ne courra, à nouveau qu'à compter de ma réponse.